

Notice d'aide

Budget prévisionnel

Projet NEFLE

Le **tableau de budget prévisionnel** est à utiliser pour tous types de projet NEFLE pour lesquels un soutien financier (FIP*) est demandé. Ce tableau permet de clarifier toutes les dépenses imputables à la faisabilité du projet. Il permet aussi de mettre en avant **tous les leviers financiers possibles** permettant de réaliser le projet et qui auraient été sollicités.

FIP : *Fonds d'innovation pédagogique*

Ce tableau permet donc d'apporter une meilleure **lisibilité** à la commission et permettra un financement davantage en **adéquation** avec les besoins.

Il permet aussi au porteur du projet de faire un **suivi** des dépenses et des recettes au fur à mesure de l'avancée du projet : points de situation réguliers, bilan financier final.

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
CHARGES DIRECTES AFFECTÉES A L'ACTION				RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES A L'ACTION			

La colonne « *Prévision* » correspond aux charges et produits prévus dans le budget.

La colonne « *Réalisation* » correspond à ce qui est réellement engagé au fur à mesure de l'avancée du projet.

La colonne % se calcule automatiquement donnant le pourcentage de ce qu'il reste à dépenser ou à avoir comme recette par rapport au prévisionnel.

Il n'est pas demandé de remplir toutes les cases mais seulement celles identifiées pour votre projet.

LES CHARGES 6 grands domaines avec des sous-domaines

Achat de matériel
Prestations de services
Achats Matières et fournitures
Autres

Activités facturées par un prestataire
Achats de matériel d'équipement
Autres achats facturés

Intervenants extérieurs
Rémunérations intermédiaires et honoraires
Locations
Divers

Intervenants qui sont payés suivant un tarif horaire identifié et facturé pour une activité
Tout type de location utile : locaux, véhicules, hébergements...

Formation
Rémunérations intermédiaires et honoraires
Autres
Frais de déplacement

Intervenants pour des formations facturées

Location de bus suivant devis, billets d'avion

Indemnisation de personnel EN
Part fonctionnelle du PACTE
HSE
IMP

A titre informatif quel est le nombre de parts fonctionnelles du PACTE, HSE, IMP qui sont dédiées au projet.

Ce domaine n'entre pas dans le calcul total des charges du projet sur le présent tableau.

Autres

Toutes les dépenses qui n'auraient pas trouvé de champ dans les précédents domaines

LES PRODUITS

Subventions
RECTORAT: Fonds Innovation Pédagogique
RECTORAT: DAAC/ DRAREIC/ DRAJES...
POLITIQUE DE LA VILLE
DRAC
CONSEIL REGIONAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL
Intercommunalité(s) EPCI
Commune(s) :
Organismes sociaux (détailler) :
Autres établissements publics (préciser) :
FONDS PROPRES

Montant demandé à la Commission NEFLE

Subvention accordée par un autre service du Rectorat pour une action incluse dans le projet
Les établissements situés en secteur politique de la ville peuvent avoir des financements complémentaires (ex. Cité éducative)

La DRAC peut aussi être sollicitée (ex. Intervenants artistiques)

La valorisation de l'accompagnement des collectivités peut se faire de diverses manières : mise à disposition de locaux, de personnels, achats de matériel, aides diverses, Il est important de mettre en avant cette valorisation.

Certains projets peuvent être soutenus par les bailleurs sociaux

Certains projets peuvent avoir d'autres ressources (ex. PEAC Flore avec le Parc National)

Part prise sur les fonds propres de l'établissement.

Autres

Toutes les recettes qui n'auraient pas trouvé de champ dans les précédents domaines

Les totaux généraux des charges et produits se calculent automatiquement.

Il faut bien veiller à ce que le total des charges soit égal au total des produits afin que le projet soit viable.

Pour toutes questions merci d'adresser un mail à Pierre Barbier, Chargé de mission NEFLE, à l'adresse :

notre.ecole@ac-reunion.fr